CONSEIL MUNICIPAL LES TROIS-MOUTIERS Séance Publique du 22.10.2025 à 20 h 00

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents : SONNEVILLE-COUPE B. GOURDEAU E. GARNIER H. DUTOUR M.P. BELLAMY J.P. RICHARD A. CALVEZ L. MICHOT T. RAMEIX S. BARDET S.

Absents excusés :

FONTAINE G. a donné pouvoir à GOURDEAU E.; FLEURY T. a donné pouvoir à BELLAMY J.P.; LIDDELL C. a donné pouvoir à GARNIER H.; VALLET S. a donné pouvoir à CALVEZ L.; LABBE PELTIER S.;

Mme Gourdeau E. est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-Verbal de la réunion du 10.09.2025

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n° 1 – Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre Départemental de Gestion de la Vienne

Rapporteur: Monsieur le Maire

A l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la nouvelle convention d'adhésion au service de prévention du CDG 86 pour une durée de 6 ans soit jusqu'au 31/12/2031.

Affaire n° 2 – Adhésion à la convention de participation mutuelle santé du Centre Départemental de Gestion de la Vienne (CDG86) et la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) au 1^{er} janvier 2026 et participation financière mensuelle

Rapporteur: Monsieur le Maire

A l'unanimité, accepte d'adhérer à la convention de participation pour la mutuelle santé conclue entre le CDG86 et la MNT à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 6 ans, accorde une participation de mensuelle de 15 € par agent et autorise le Maire à signer la convention.

Affaire nº 3 - Gestion de l'étang communal

Rapporteurs: Monsieur le Maire et S. Bardet

A l'unanimité, accepte de mettre à disposition de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA) l'étang communal en vue de l'exercice de la pêche et autorise le maire à signer la convention avec le Président de la FDAAPPMA et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Affaire nº 4 – C.C.P.L. – Rapport d'activités 2024

Rapporteur: Monsieur le Maire

Le rapport d'activités 2024 de la CCPL a été transmis à l'ensemble du conseil municipal. Aucune observation.

Affaire n° 5 - Travaux de bâtiments

Rapporteur: Monsieur le Maire

- Cabinet médical : Point sur les derniers travaux

Affaire nº 5 - Travaux de voirie

Rapporteur: J.Paul Bellamy

- Marché voirie 2025 : début des travaux le 24/10
- Fossés: reprofilage et curage réalisés pour 6 à 7 km
- Eaux de Vienne : est programmée la réfection du réseau d'eau potable entre petite fête et grande fête

Affaire n° 5 – Informations diverses

Rapporteur: M. le Maire

Informe:

- Stationnement des gens du voyage
- Départ de J.Luc Richard, il est proposé un pot de l'amitié en remerciement des services rendus à la commune. Accepté.
- Le Conseil accorde une subvention de 100 € aux Bleuets de France
- Eoliennes : Modification du PLU déposée auprès de la CCPL et en attente du recours déposé par la sté Eolise contre l'arrêté préfectoral concernant l'autorisation environnementale
- Le Crédit Agricole a fait don de 2 ordinateurs portable à la commune
- Sainte Barbe et programme du 11 novembre
- Projet privé : Installation de panneaux photovoltaïque par la sté Greenvolt Power
- Convention signée avec la Fondation Patrimoine
- Participation citoyenne : en attente de la signature de la convention
- Déviation Pas de Jeu : autorisée 2 semaines au lieu de 7 semaines suite à accord entre le Département 86 et la commune

Rapporteur: S. Bardet

- Réseau internet école
- Travaux de réfection maçonnerie école en cours

Rapporteur : E. Gourdeau

- Repas des anciens le 8/11
- Bibliothèque : animation le 25/10 Halloween
- Cimetière : travaux de reprises de concessions en cours
- Agenda : changement de partenaire

- Téléthon : le 6/12 au foyer Gigot

Séance levée à 22 h 25

Le Maire

Le Secrétaire